

**1722 Dépenses pour établir un cordon sanitaire à Coursegoules lors de la dernière grande peste arrivée de Marseille**

Texte à transcrire : (Première page seulement)

AD06 E dépôt 64, GG

1 État Des Depenses que La somm<sup>te</sup> de  
2 Coursegoules vignerie distyaula  
3 faittes au sujet de La fontaigne  
4 aux années mil sept cent vingt  
5 mil sept cent vingt un, Jusques  
6 au mois d'aoust de La presente  
7 année 1722, Dressé ensuite des  
8 ordres de Messieurs Les procureurs  
9 du pays

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

Ensuite de L'ordonance de M<sup>le</sup> Le marquis  
de faitus du 16. 7<sup>bre</sup> 1720; attendu que  
Le Lieu de Fourcyoulles a un faux Bourg  
ou soit un de hors Compose. Et habite par  
Trante habitans Et apres la visite faite  
par monsieur Le baron de moians  
Comandant de La viguerie La Comm<sup>te</sup> fit  
faire une palissade qui Entoure le faux  
Bourg. Et ayé pour La dependance de La  
palissade Et pour La bastisse a fermer  
deux portes du lieu Et des autres avenues  
Deux Centz Livres sixe 200<sup>l</sup>